MEL
MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

BILAN DE LA CONCERTATION

POUR LA REALISATION D'UN NOUVEAU PONT

ENTRE LA MADELEINE et SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE

26/05/2025

DEROULE DE LA PRESENTATION

I. Rappel sur le processus de concertation et sur le calendrier
II. Rappel sur le projet soumis à la concertation
III. Présentation plus détaillée de l'étude de circulation
IV. Présentation du retour de l'enquête
V. Présentation du projet de bilan de la concertation
VI. Echanges

Quelques informations pratiques

- Une présentation enregistrée
- Fonctionnement de la Visio

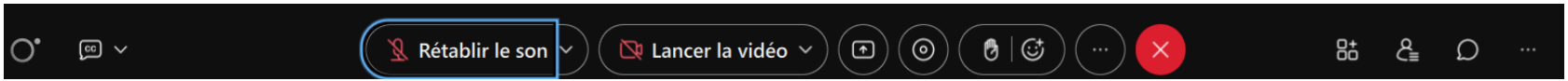

Veiller à avoir toujours votre micro éteint
> Icone Micro barré en rouge

Inutile de lancer la vidéo pour la réunion

(Cela optimise la fluidité du fonctionnement)

CHAT / Discussion

Ici, vous pouvez formuler vos questions et nous veillerons à y répondre pendant, ou à la fin de la présentation

PARTIE I

RAPPEL DU PROCESSUS DE CONCERTATION

I/ Rappel du processus de concertation

Pourquoi concerter ?

Pour accompagner la transformation du territoire, notamment à Saint-André-Lez-Lille, La Madeleine et Marquette-Lez-Lille, la MEL projette de construire un pont aménagé pour l'ensemble des modes de déplacement

Il convient de donner la possibilité au public de s'exprimer sur l'opportunité du projet et/ou de suggérer des améliorations.

Cadre réglementaire

La réalisation d'un aménagement routier nécessite de respecter des étapes de concertation publique et des procédures réglementaires codifiées.

Prévue par l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme, la concertation préalable a pour objet d'informer et d'instituer un échange avec les citoyens en amont d'un projet, de manière à les associer à son élaboration.

Elle permet de présenter les enjeux et les objectifs du projet et de recueillir l'avis de la population.

I/ Rappel du processus de concertation

Déroulé général

13/01/2025 → **23/02/2025** : Participation à l'enquête

participation.lillemetropole.fr

2 permanences :

Saint-André-Lez-Lille : 29/01/2025

La Madeleine : 5/02/2025

26/05/2025 : Réunion publique de restitution

27/06/2025 : Bilan de la concertation

4ème trimestre 2025 : Démarrage des travaux

I/ Rappel du processus de concertation

Campagne de communication

- La Plateforme Métropolitaine de Participation Citoyenne (PMPC), outil permettant l'information et la contribution des citoyens sur le sujet de la concertation
- **8 000 Flyers** dédiés à la concertation (avec QR code renvoyant sur la plateforme) déposés dans les boites aux lettres du secteur Bords de Deûle

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

À vous la parole

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

LA MADELEINE – SAINT ANDRÉ LEZ LILLE

Un nouveau pont sur la Deûle

Conformément à la délibération 24-C-0016 du 9 février 2024 et aux dispositions de l'article L 103-2 du Code de l'Urbanisme, **le public est informé qu'une concertation préalable se déroulera du 13 janvier au 24 février 2025.**

Les documents du projet du nouveau pont sur la Deûle seront disponibles dans les deux communes aux heures d'ouverture ainsi que sur le site internet suivant : https://participation.lillemetropole.fr/processes/Pontdeule

Le public sera amené à déposer ses contributions dans un registre papier disponible dans les communes aux heures d'ouverture, sur le site internet https://participation.lillemetropole.fr/processes/Pontdeule ou encore en utilisant l'adresse mail participationcitoyenne@lillemetropole.fr

Un questionnaire sera accessible en ligne, sur la plateforme citée ci-dessus.

Une permanence se tiendra en mairie de Saint-André-Lez-Lille le 29 janvier 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 et en mairie de La Madeleine le 5 février 2025 de 9 h 00 à 12 h 00.

Une réunion publique de restitution de concertation se tiendra à la fin du 1er trimestre 2025, dans chaque commune. Les dates et lieux de ces réunions seront communiqués par voie de presse et sur les réseaux sociaux institutionnels

L'ensemble des modalités de concertation est consultable sur le site internet https://participation.lillemetropole.fr/processes/Pontdeule ou en flashant le QR code ci-après.

lillemetropole.fr

MEL

- Articles de presse
- Affiche A3 (avec QR code renvoyant à la plateforme) en Mairies
- Questionnaires papier à disposition dans les 2 mairies
- Numérique: Réseaux sociaux et site internet des mairies, PMPC, 2 newsletters de la participation

Modalités de la concertation

- **Permanences** en mairie :
  - 29 janvier à Saint-André-Lez-Lille,
  - 5 février à La Madeleine
- **Enquête** du 13 janvier au 23 février 2025, sur les nouveaux besoins en termes de mobilité piétonne, cyclable et en transport en commun via la plateforme de participation citoyenne de la MEL, espace concertation :

« La Madeleine, Saint André-Lez-Lille : joindre les rives de la Deûle Donnez votre avis ! »

MEL MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

PARTIE II

UN NOUVEAU PONT POUR ACCOMPAGNER UN TERRITOIRE EN PROFONDE MUTATION

II/ Un pont pour accompagner un territoire en profonde mutation

Évolutions sociétales (séparations, vie en couple plus tardive, …)

+

Mal logement, logements à adapter, …

+

Construire sur les friches pour limiter l'artificialisation

+

Construire à proximité de l'offre de transports en commun

Les objectifs :

① Réhabiliter 1000 logements par an

② Construire 680 logements par an

Source :
PLH 2022 – 2028 pour la couronne nord

Bords de Deûle
UN LIEN ENTRE NATURE ET VILLE

En 2040

+ 5 000 logements

+ 10 000 habitants

+ 40 000 déplacements par jour

II/ Un pont pour accompagner un territoire en profonde mutation

Et aussi :

Bords de Deûle :

Desservir un futur parc métropolitain

Desservir une future piscine intercommunale

Desservir une future médiathèque intercommunale

Extramobile :

Accompagner et connecter le projet de tramway du pôle métropolitain de Lille et sa couronne

Accueillir le futur BHNS
Saint-André-Lez-Lille – Villeneuve d'Ascq

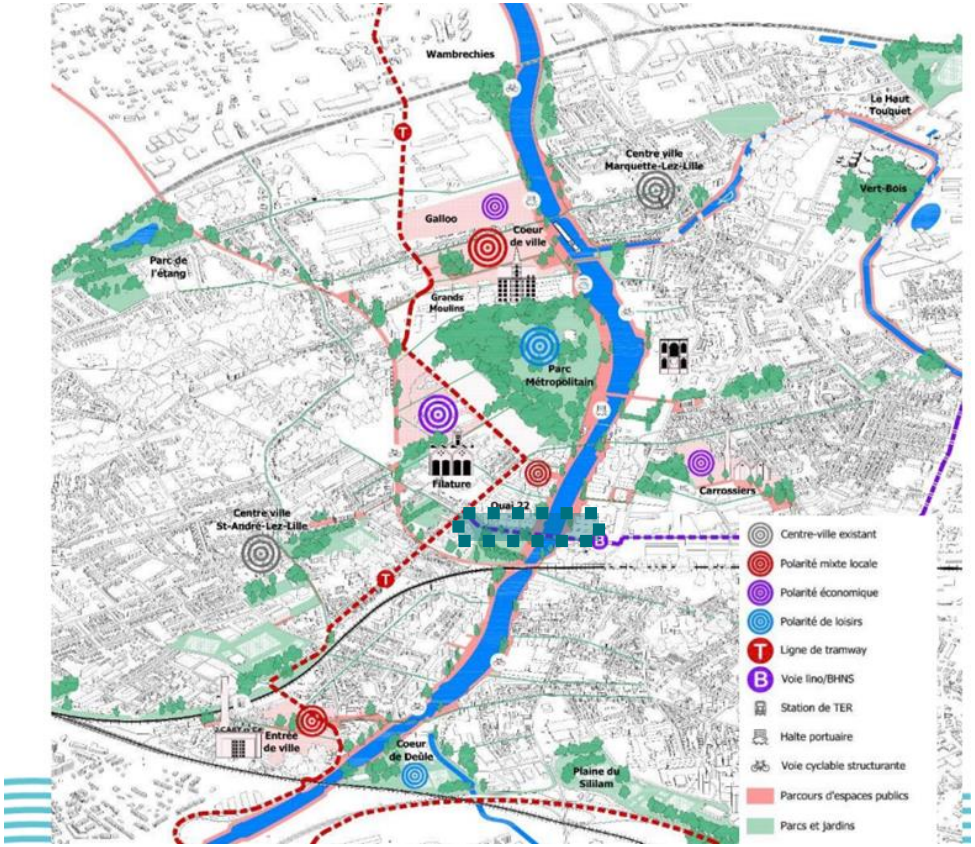

II/ Un pont pour accompagner un territoire en profonde mutation

Et aussi :

Réduire les coupures urbaines, particulièrement ressenties et subies par les piétons et cyclistes

Améliorer la sécurité et le confort des cyclistes

Sur le nouveau pont
mais aussi sur les ponts existants, puisque le trafic routier va diminuer (en particulier sur le pont de l'Abbaye)

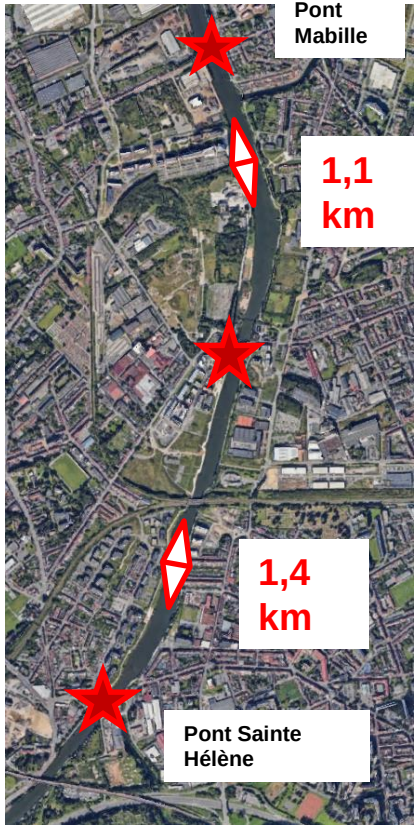

II/ Un pont pour accompagner un territoire en profonde mutation

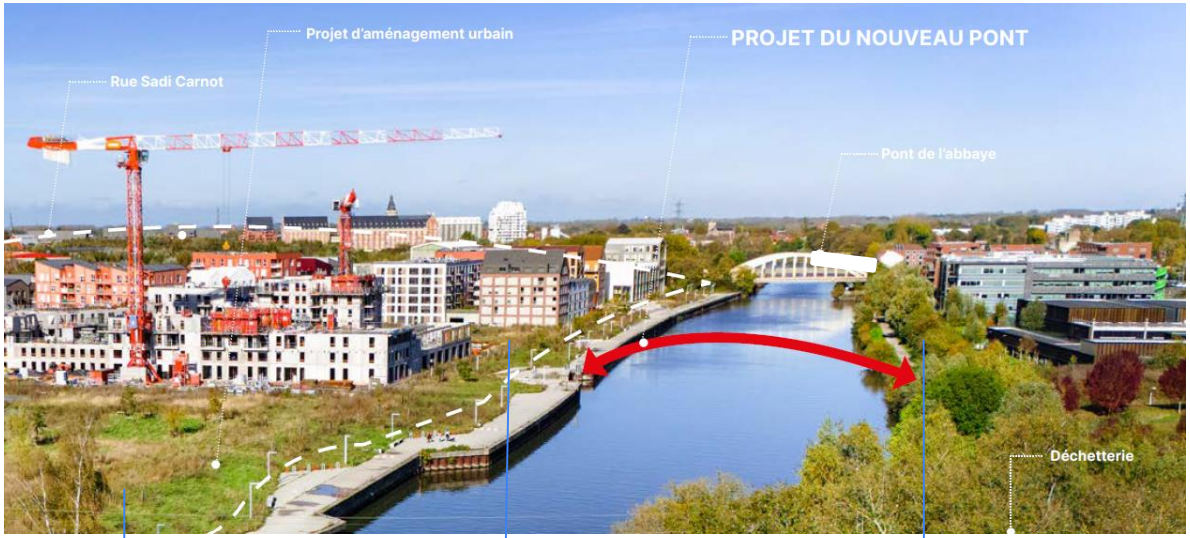

Connexion à la rue Sadi carnot

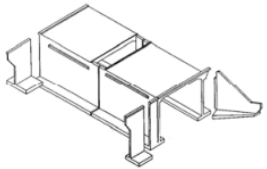

Rampe coté Ouest

Ouvrage de type portique

Contrainte Proximité des bâtiments en construction

Franchissement de la Deûle

Ouvrage de type bow-string
84 * 20 mètres, gabarit de navigation de 7m

Rampe coté Est

Renforcement des sols par Inclusions rigides

Contrainte géotechnique

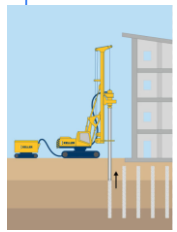

Connexion aux rues Gustave Scrive et du Président Georges Pompidou

II/ Un pont pour accompagner un territoire en profonde mutation

A court terme, un pont affecté aux piétons, aux cyclistes et à la circulation automobile

68 %
dédiés à un usage autre que la voiture

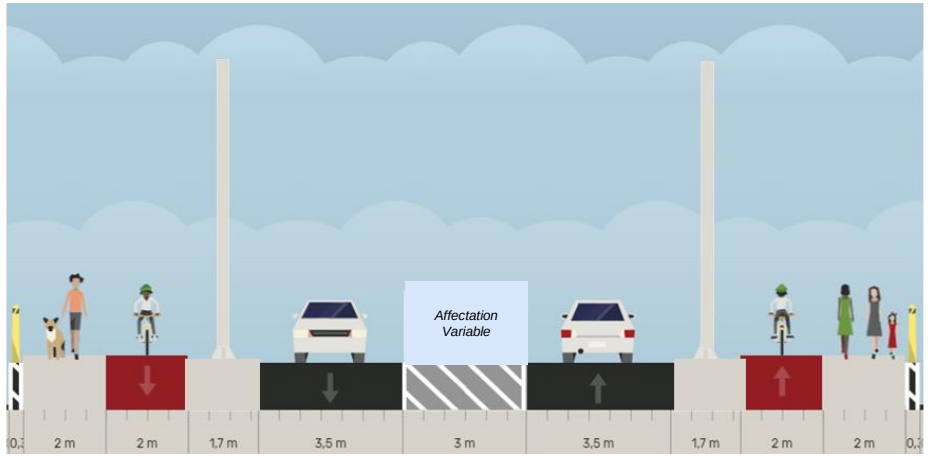

A plus long terme,
un pont affecté aux piétons, cycles, transport en commun (2 voies pour le BHNS) avec une seule voie dédiée à la circulation automobile

86 %
dédiés à un usage autre que la voiture

II/ Un pont pour accompagner un territoire en profonde mutation

Photos de ponts du type Bow-string construits récemment à Armentières

II/ Un pont pour accompagner un territoire en profonde mutation

- Coût = 19 M€ HT (valeur 2024)

- Démarrage travaux fin 2025 jusqu’à mi 2027

III/ L’ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

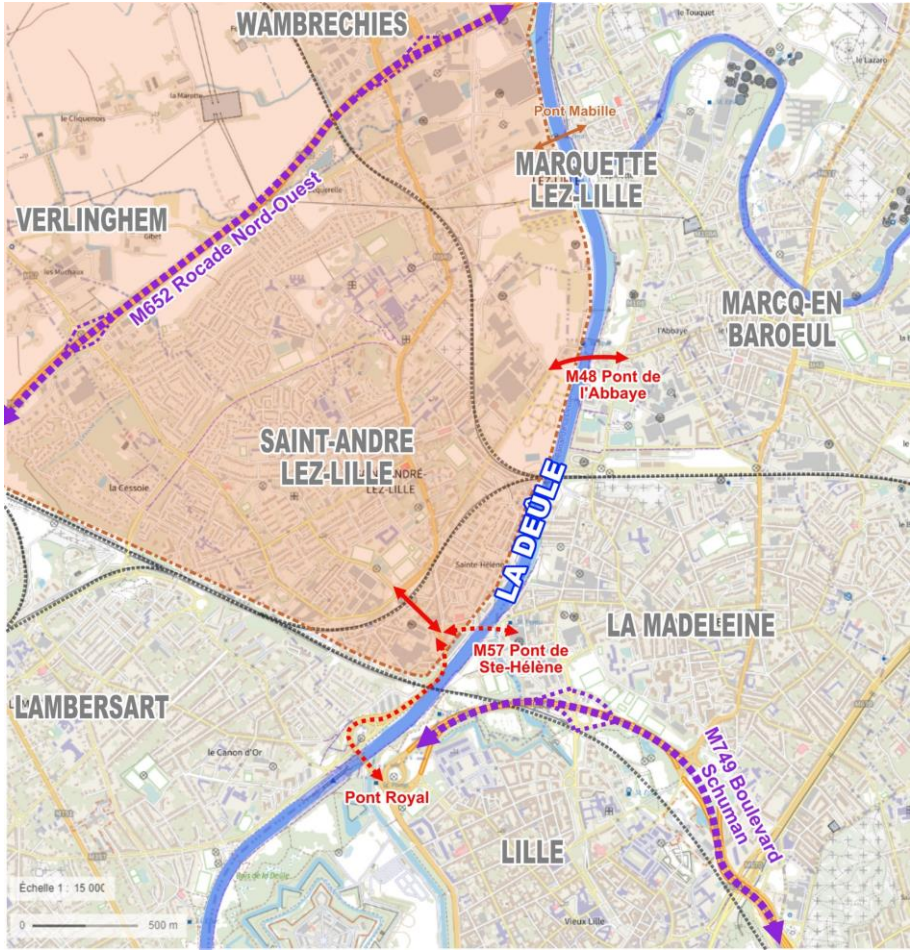

Le franchissement de la Deûle par les flux de mobilités se traduit par des concentrations de flux au niveau des **ponts**.

4 ponts existants permettent d'assurer les liaisons entre les territoires de St-André / Wambrechies et les territoires de Marquette / La Madeleine / Marcq-en-Barœul

Parmi ces ponts, le **pont de l'Abbaye** assume une connexion directe entre les différentes densités urbaines et constitue donc, à l'heure actuelle, un itinéraire privilégié pour les usagers

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

Pont de l'Abbaye et Pont de Sainte Hélène

Ces ouvrages supportent une pression automobile importante avec des cyclistes inclus dans la circulation générale.

Il n'y a pas de possibilité d'élargir ces ouvrages.

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

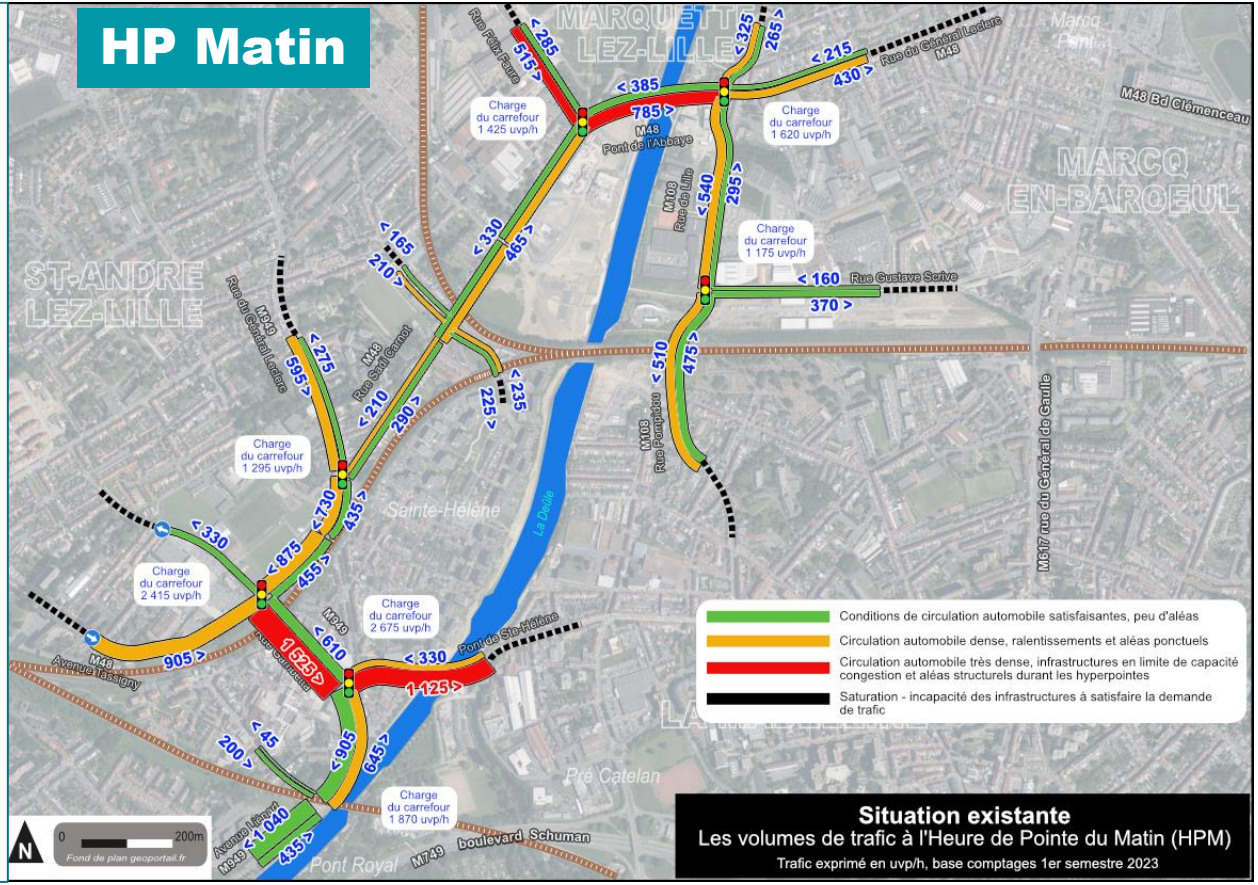

La carte ci-contre illustre les volumes et densités de trafic automobile durant le pic de **circulation du matin**, durant lequel on observe une dynamique principale Domicile>Travail de franchissement Ouest>Est de la Deûle.

La **forte sollicitation automobile est vérifiée sur l'ensemble du système des ponts existants**, à l'heure de pointe du matin avec des voies en limite de capacité.

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

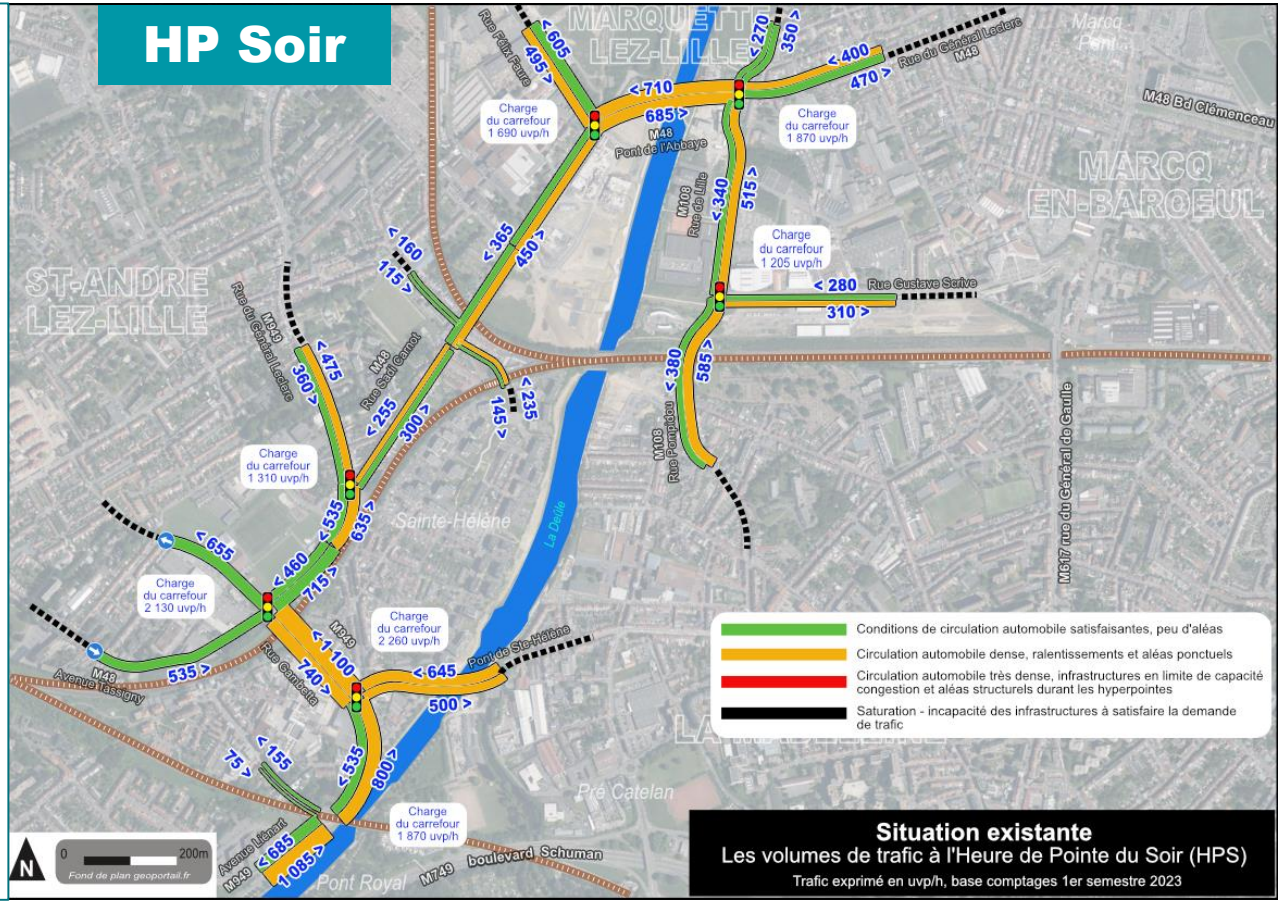

La carte ci-contre illustre les volumes et densités de trafic automobile durant le pic de **circulation du soir**, durant lequel on observe une dynamique principale Travail>Domicile de franchissement Est>Ouest de la Deûle, même si les **motifs de déplacements sont plus nombreux** que le matin.

La **forte sollicitation automobile est aussi vérifiée sur l'ensemble du système des ponts existants**, à l'heure de pointe du soir et de façon plus **particulièrement marquée sur le pont de l'Abbaye**.

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

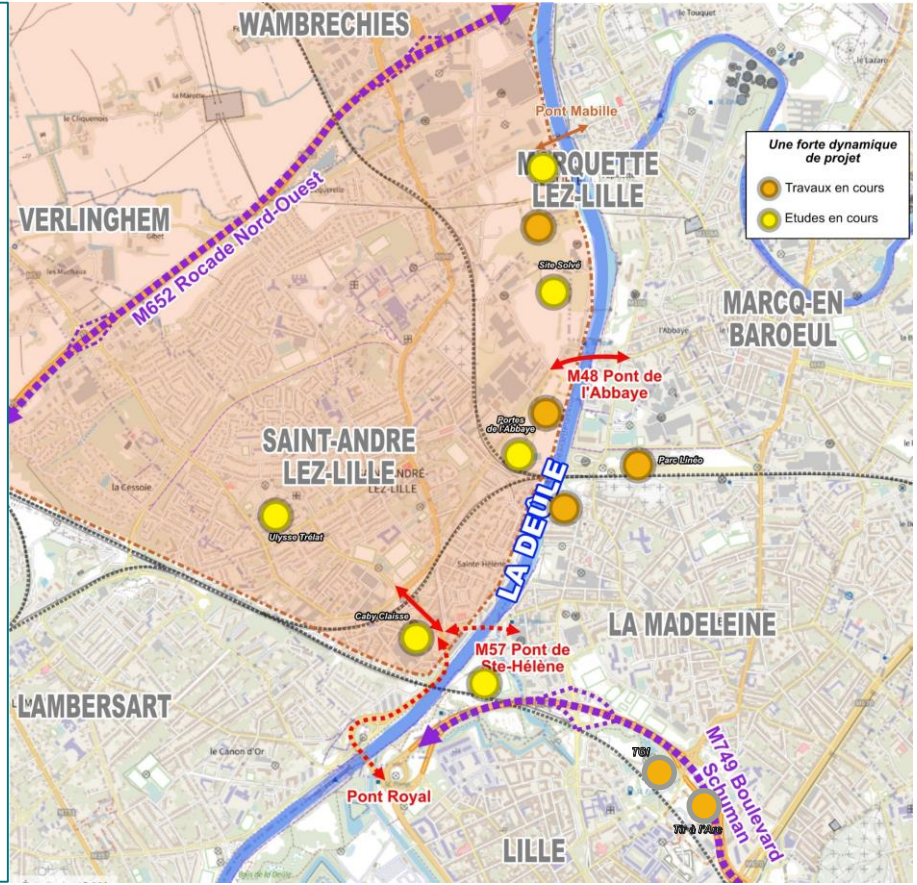

Demain le territoire des Bords de Deûle va voir ses **besoins de mobilité augmenter** du fait de nombreux projets de développement déjà aboutis ou à venir.

Les projections établies à parts modales constantes pour l'horizon 2047 identifient une hausse du trafic automobile d'environ 60.000 déplacements/jour (intégrant les projections des projets majeurs jusqu'à Euralille) dont une partie en franchissement de la Deûle.

Par exemple, on estime que le projet urbain mixte Quai 22 induira entre 700 et 1.000 flux véhicules, deux sens confondus, aux heures de pointe. Tous ne franchiront pas la Deûle mais ils se retrouveront aux carrefours Faure et Leclerc.

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

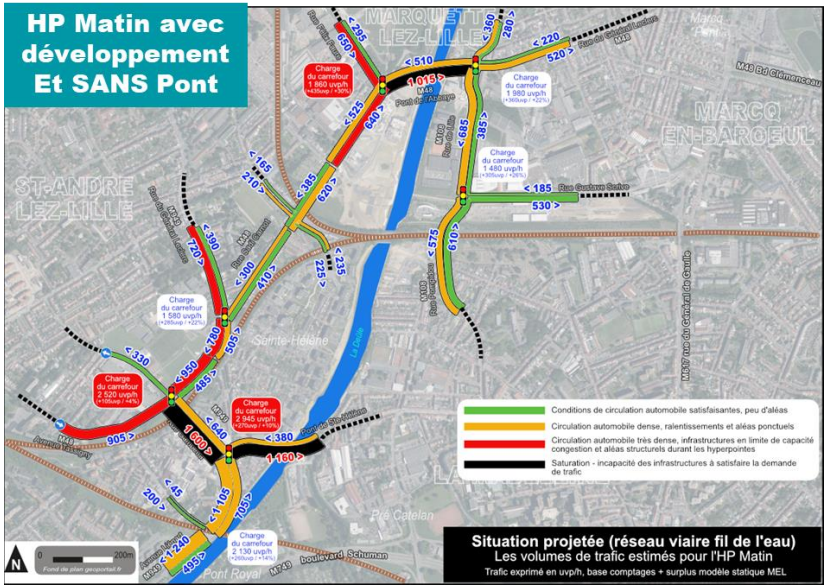

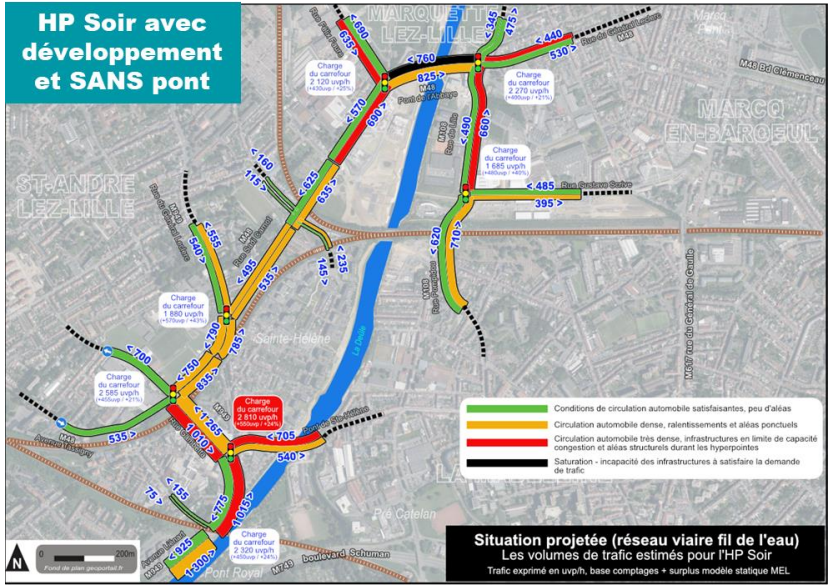

Les cartes illustrent les volumes et densités de trafic automobile durant les pics de circulation du **matin** et du **soir**, **avec prise en compte des différents développements attendus**, à réseau viaire et toujours à pratiques modales constantes.

L'augmentation de la pression automobile induite sur le système viaire se traduirait par d'**importantes contraintes et nuisances circulatoires au niveau des ponts existants**, avec des voies en dépassement de capacité.

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

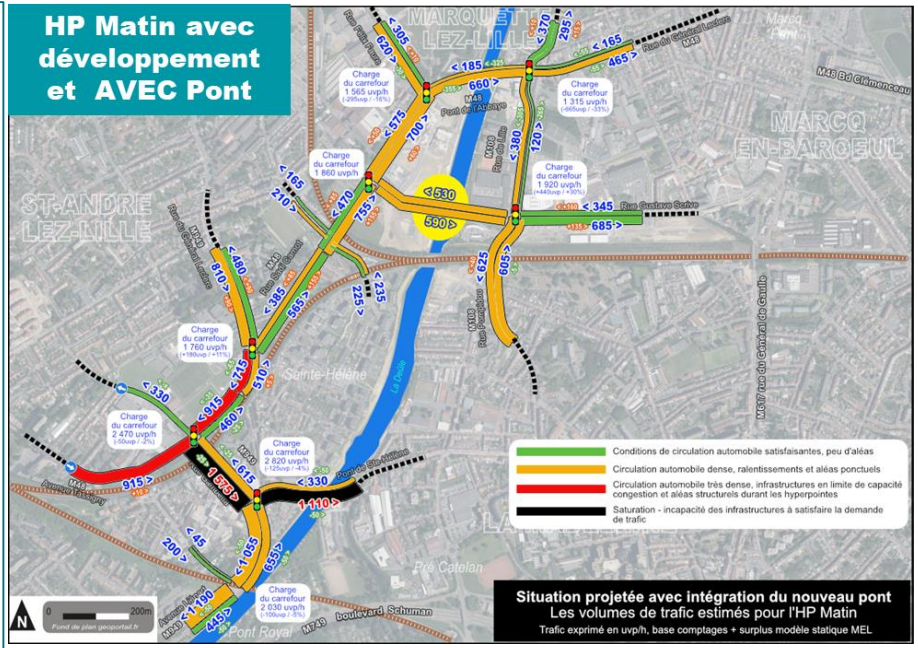

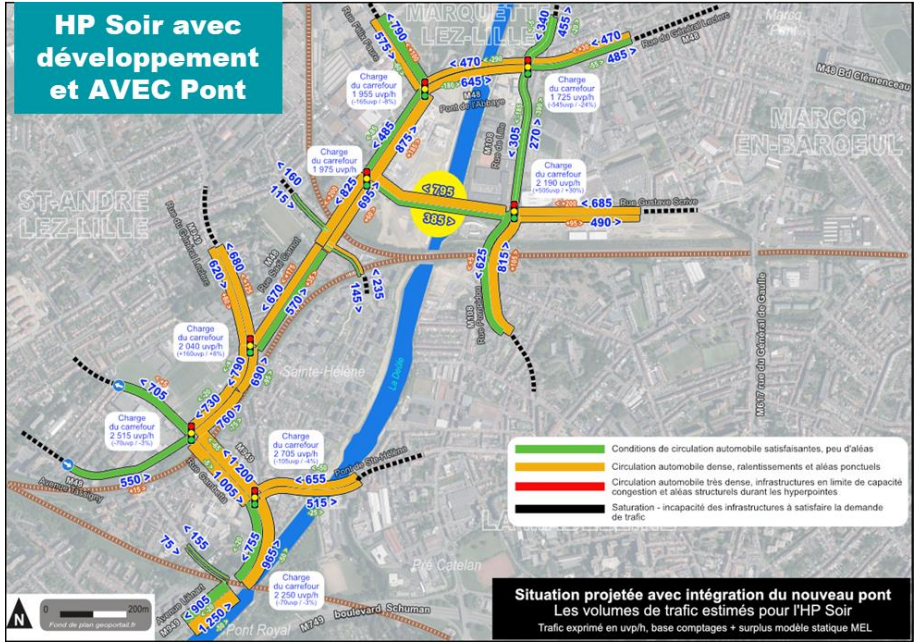

Les cartes ci-dessus illustrent les mêmes projections, **avec prise en compte du nouveau pont sur la Deûle**.

Ce nouveau pont offrira la possibilité de répartir la demande de trafic automobile sur un franchissement supplémentaire, ce qui permet de **répondre aux besoins tout en soulageant particulièrement le pont de l'Abbaye**, et cela **avant les mises en service des projets de transports collectifs** de la MEL.

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

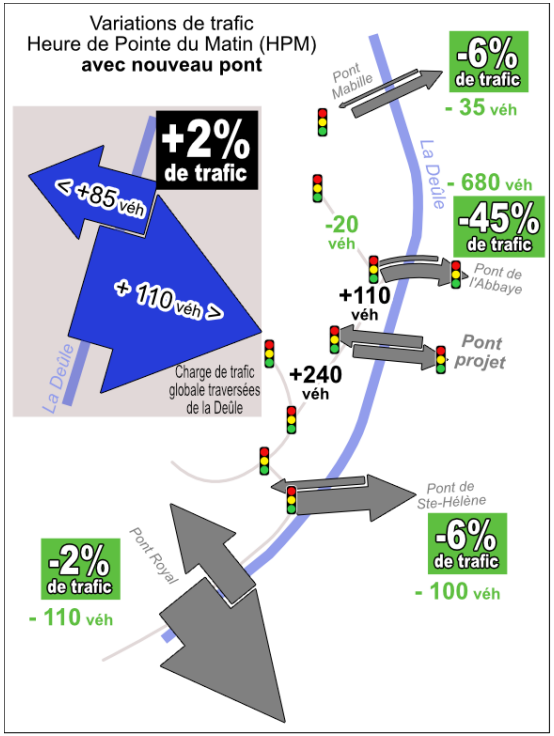

Au final, la construction d'un nouveau pont permet de **répartir la demande de déplacement routier** sur les ouvrages de franchissement.

Un gain très fort est notamment attendu sur le pont de l'Abbaye avec, de manière corollaire, **une amélioration également de la cyclabilité du pont**.

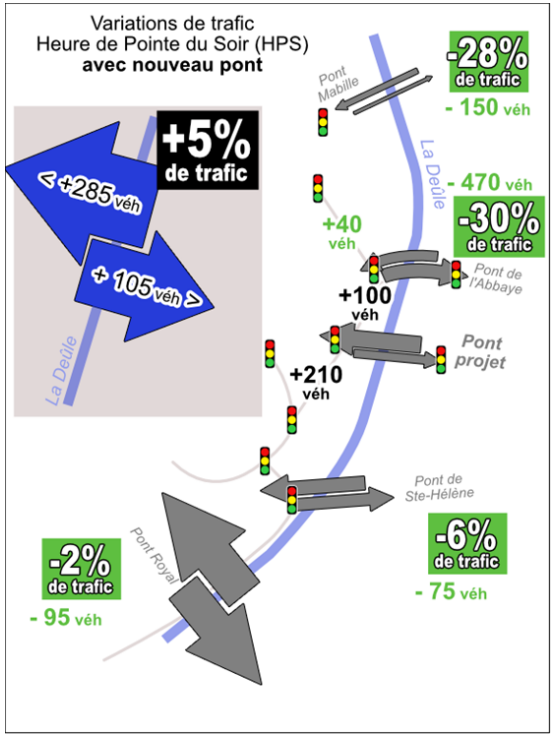

La construction d'un nouveau pont est susceptible, en théorie, d'attirer un trafic supplémentaire en franchissement de la Deûle de l'ordre de 2% à 5%. Ce gain d'attractivité pour les véhicules en transit sera effacée par la nouvelle offre de transports en commun qui viendra concurrencer la capacité routière du réseau.

III/ L'ETUDE DE CIRCULATION ROUTIERE

CIRCULATION

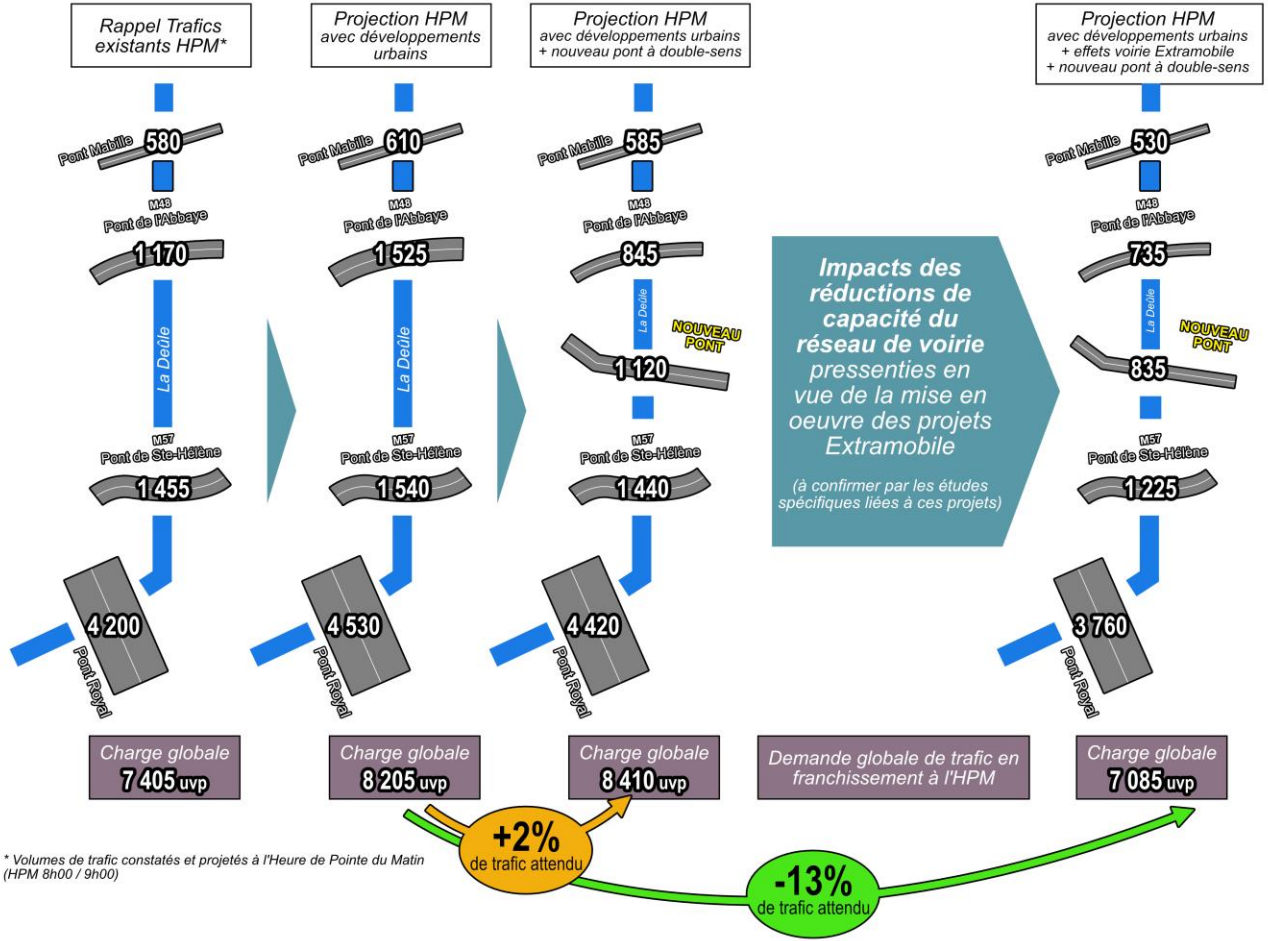

* Volumes de trafic constatés et projetés à l'Heure de Pointe du Matin (HPM 8h00 / 9h00)

PARTIE IV

La concertation : retour de l’enquête

IV/ CONCERTATION: Retour de l'enquête

Information du public

- La Plateforme Métropolitaine de Participation Citoyenne (PMPC),
- **8 000 Flyers** dédiés à la concertation (avec QR code renvoyant sur la plateforme) déposés dans les boites aux lettres

Contributions d'habitants, citoyens, usagers

- **187** contributions à l'enquête (163 sur la PMPC et 24 papier**)**
- **13** contributions libres sur la PMPC

Mode de déplacement des contributeurs

Mode de déplacement des habitants du secteur

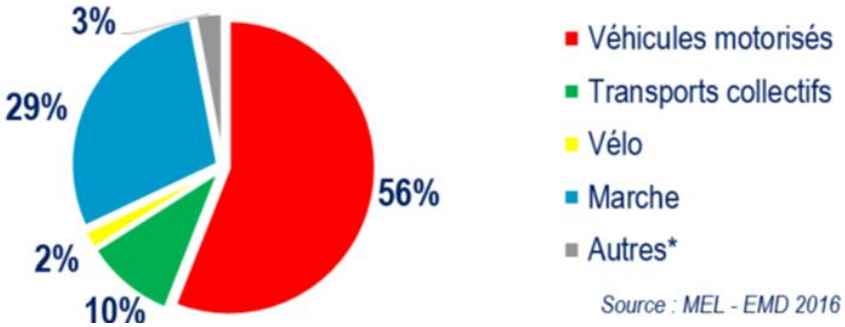

IV/ CONCERTATION: Retour de l'enquête

L'intérêt d'un nouveau pont selon les modes de déplacement semble pour les contributeurs…

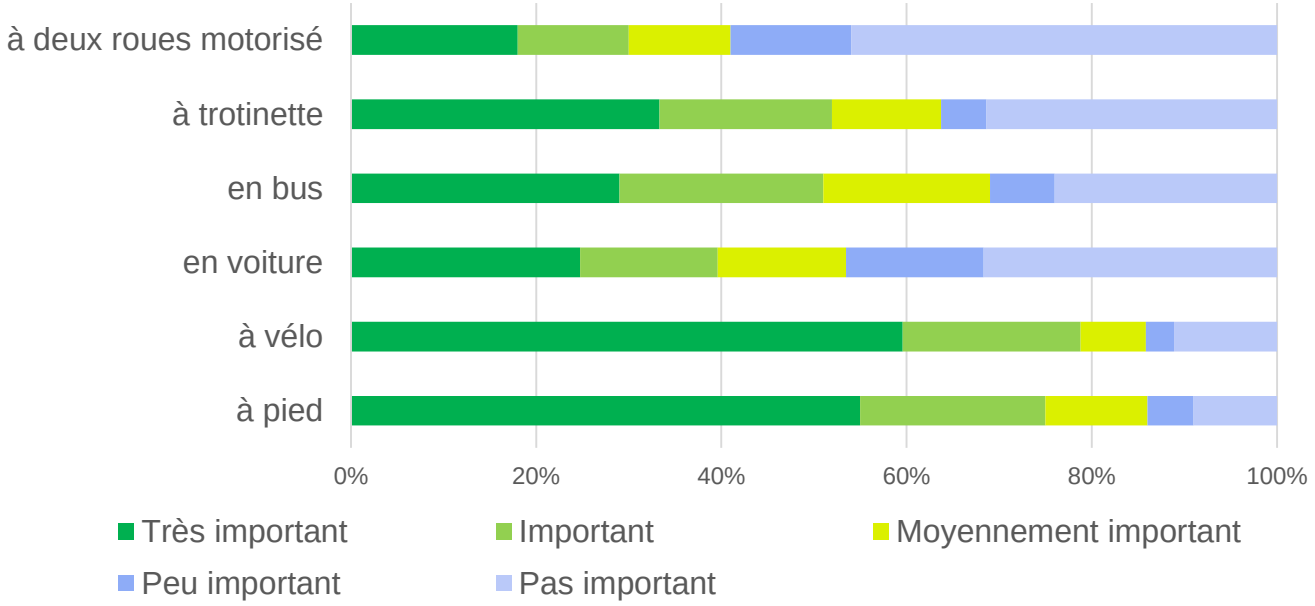

Les contributeurs trouvent que le pont est intéressant :

- à plus de 80% **pour les mobilités douce**s (piétons et vélo).
- À 70% pour **le bus**
- d'une façon plus mesurée pour la **voiture** à 54%

V/ CONCERTATION: Projet de bilan de la concertation

Malgré les outils déployés auprès du plus grand nombre, la participation à cette concertation reste modeste. D'autres concertations ont néanmoins été menées sur le territoire où le pont a été évoqué.

Le pont est fortement attendu pour améliorer les déplacements des cyclistes et des piétons, qui ont été les plus nombreux en proportion à s'exprimer.

Le pont est aussi perçu comme un moyen d'améliorer la desserte du secteur en transport en commun en accueillant des bus.

Les contributeurs sont plus partagés sur l'opportunité du pont pour la circulation automobile. Pour autant, près de 55 % des contributeurs estiment le pont de moyennement important à très important pour la circulation automobile, y compris des contributeurs n'utilisant pas la voiture comme mode principal.

V/ CONCERTATION: Projet de bilan de la concertation

A l'issue de cette étape de concertation, dont les résultats sont favorables, la MEL souhaite poursuivre le projet tel qu'il a été conçu.

Le pont répond aux besoins de déplacement à court et long termes, avec une utilisation qui évoluera dès que le projet de BHNS sera mis en place.

Le pont permettra une cohabitation organisée, apaisée et équilibrée des différents modes de déplacements et il est cohérent dans la durée tant avec la densification urbaine qu'il va accompagner qu'avec les objectifs du Plan de Mobilité de la MEL.

Le report d'une partie de la circulation automobile sur un nouvel ouvrage, parfaitement aménagé pour les modes actifs, bénéficiera également à la sécurité des cyclistes amenés à utiliser les autres ouvrages de franchissement de la Deûle, en particulier au niveau du pont de l'Abbaye.

Avec les projets de transport en commun et avec le nouveau pont, la capacité routière et les flux routiers diminueront sur le secteur.